

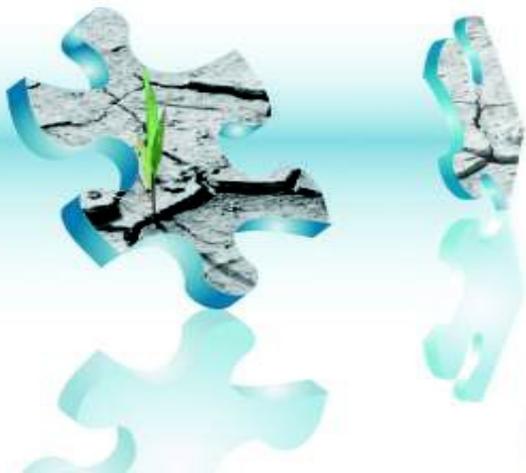


Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Bilan de la concertation du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Juin 2013



## La consultation du public :

→ Consultation ouverte au public **du 3 janvier au 15 avril 2013** (Délai de consultation prolongé de 2 mois à 3,5 mois)

→ Projet de SRCAE disponible sur le site de la DREAL, dans les locaux de la préfecture de région, des préfectures de département et des sous-préfectures, et au siège du Conseil régional.

→ Observations du public recueillies en ligne via un formulaire et une adresse mail dédiée et sur des registres mis en place à de la Préfecture de Région

→ L'ensemble du document, accompagné d'une Fiche de présentation du SRCAE, soumis pour avis dans le cadre du Débat National sur la Transition Energétique (DNTE)

→ **56 observations**

## Les avis obligatoires :

→ Lettre de consultation envoyée le 12 décembre 2012 pour une consultation allant jusqu'au **15 avril 2013**

→ Retour via adresse mail dédiée ou courrier

→ 23 commissions

→ 1100 collectivités et organismes listés dans le décret n°2011-678

→ **74 avis recueillis**

## Suites de la consultation :

Avril 2013 : Prise en compte

14 mai 2013 : Comité de pilotage

Fin juin 2013 : Vote du SRCAE

Prise en compte des  
avis et observations

Fin avril 2013

Comité de pilotage

14 mai 2013

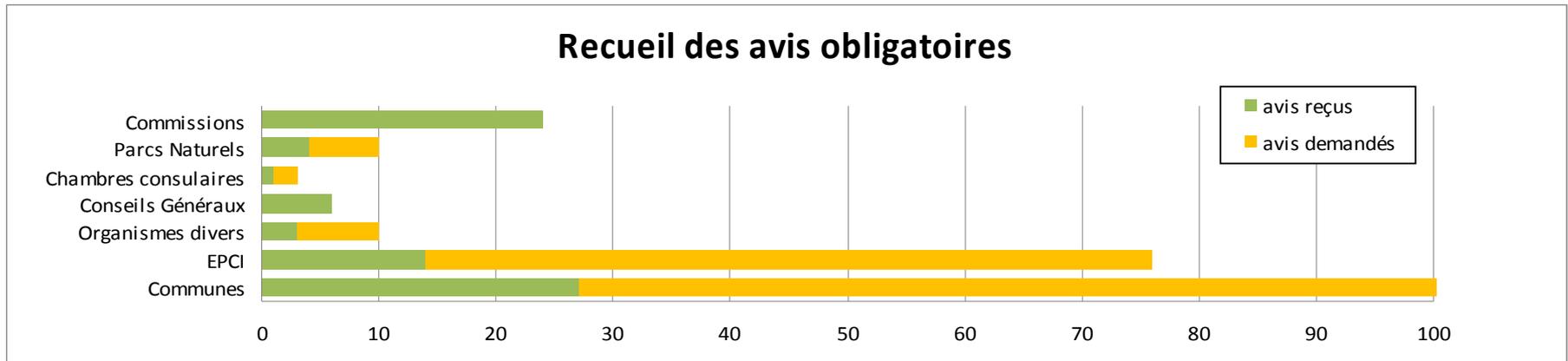
Vote du SRCAE

Fin juin 2013

## Recueil des avis obligatoires

# 1 – Les avis obligatoires

## → Nombre d'avis reçus et taux de réponse :

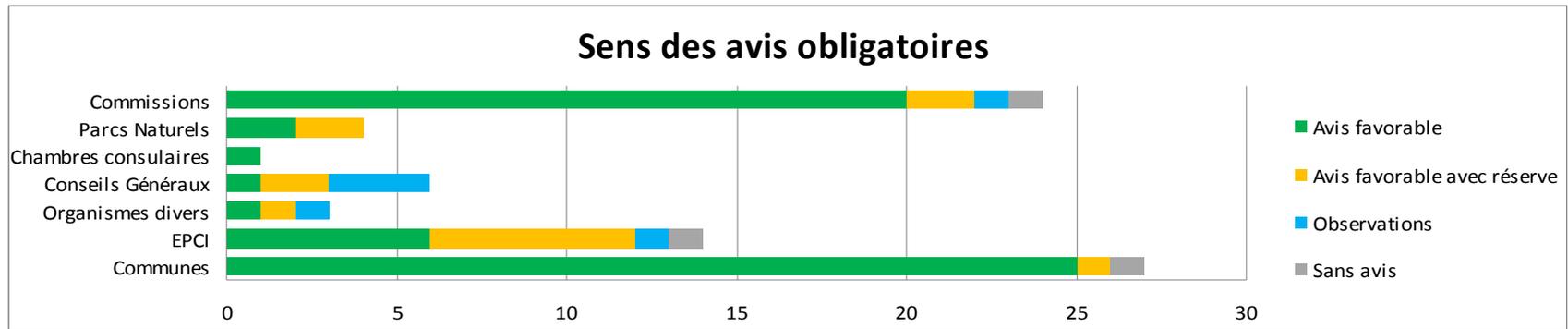


→ 79 avis, soit un taux de réponse de 7%

→ Une mobilisation moindre que lors de la consultation du SRE (200 avis obligatoires reçus), essentiellement liée au peu de retour des communes (3%)

→ Bonne représentativité des différents territoires et types d'organismes consultés, et beaucoup d'avis riches et argumentés montrant un vif intérêt pour le sujet

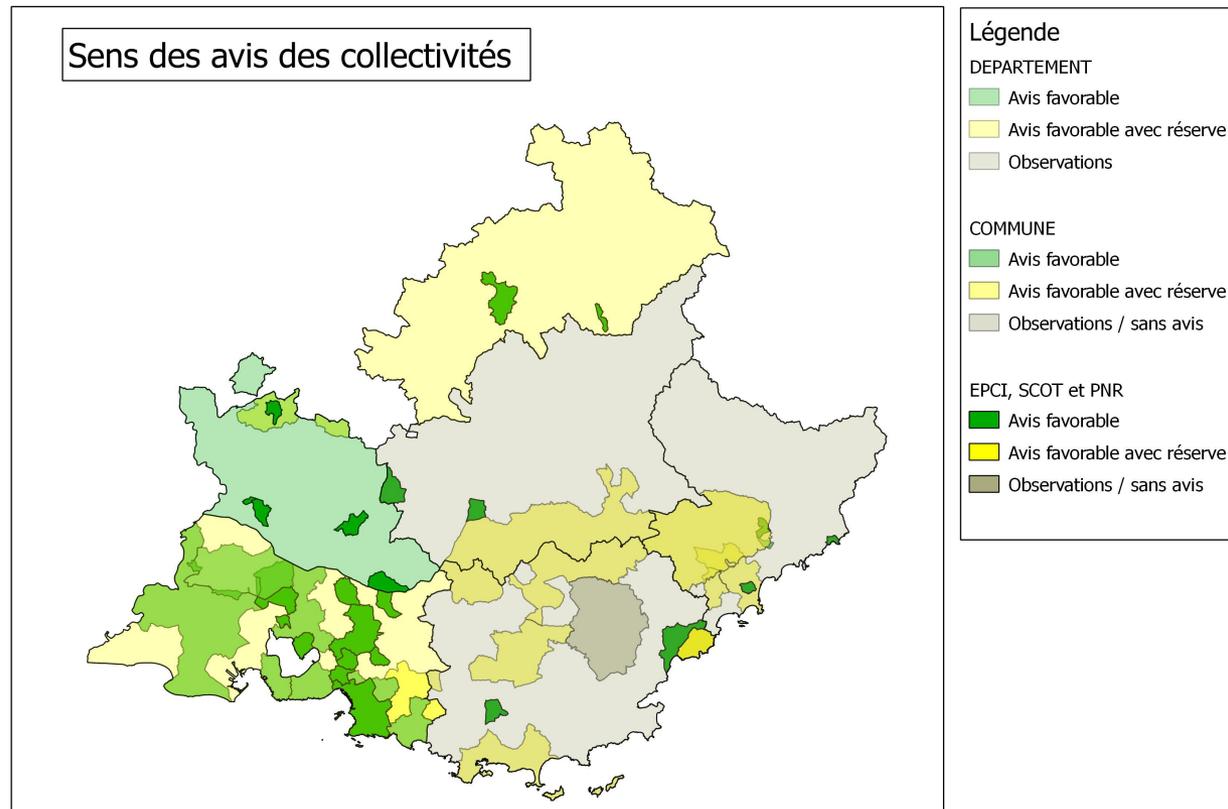
## → Sens des avis



- 56 avis favorables
- 14 avis favorables avec réserves (réserves liées notamment au volet éolien, et aux moyens et modalités de mise en œuvre du Schéma sur les territoires)
- 6 observations sans avis (RTE, PNR Verdon, CG 83, CG06, CG04, COREAMR)
- 3 refusant d'émettre un avis (une commune, un EPCI, et l'ACNUSA)
- **Aucun avis défavorable**

# 1 – Les avis obligatoires

## → Sens des avis des collectivités



### ➤ Motifs de réserves :

- **Eolien terrestre et SRE** (Pôle Azur Provence, SCoT Provence Méditerranée, PNR Préalpes Sud, commune de St Raphaël)
- **Moyens de mise en œuvre au regard des objectifs ambitieux affichés** (CC Vaison Ventoux, Pays d'Aubagne et de l'Etoile)
- **Spécificités territoriales et filières** : transports en zone rurale et de montagne, tourisme, filières d'écoconstruction... (CG05)

# 1 – Les avis obligatoires : commissions

## → Sens des avis des commissions

Département	04	05	06	13	83	84
CDNPS	favorable	favorable	favorable	favorable	favorable	favorable
CODERST	favorable	favorable	favorable	favorable	favorable	favorable
CDCEA	favorable	favorable*	favorable	favorable*	favorable	favorable

\*avec réserves

CRPS	favorable
COREAMR	Observations
CFRPF	favorable
comité de bassin	favorable
comité de massif	favorable
ACNUSA	Sans avis

- Tous les avis sont favorables, à l'exception :
  - d'un avis favorable sous réserve d'intégrer des mesures concernant le **stockage des énergies**, les **petits équipements EnR**, et l'**agroécologie** (CDCEA 13)
  - d'un avis favorable sous réserve du respect de la **cohérence avec les démarches opérationnelles en projet** (CDCEA 05)
  - un refusant d'émettre un avis (ACNUSA)
- La COREAMR ne s'est pas réunie mais a émis des observations, suite à la consultation écrite de ses membres

## → Analyse des avis

- La consultation a été l'occasion d'un travail de **diffusion et d'appropriation** du document
- Beaucoup **d'avis et observations constructifs permettant d'améliorer le document**
- Certaines collectivités (8) se sont attachées à rappeler les **actions locales déjà engagées** (dans le cadre de PCET, Agenda 21, AGIR, autres initiatives locales). Un SCoT (Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée) a même effectué un travail de mise en relation et de déclinaison des orientations du SRCAE avec les orientations et actions du SCoT.
- **L'articulation avec le DNTE** a bien été comprise : plusieurs avis y font référence, mais portent spécifiquement sur le contenu du SRCAE
- **Souhait d'implication dans le suivi de la mise-en-œuvre du SRCAE** (Ministère de la Défense/ Général de corps d'armée et commandant de la zone terre Sud-Est, CCIR, RTE, et dans les commissions le Comité de Massif des Alpes également).

## → Les objectifs du SRCAE

### → L'ambition des objectifs est soulignée

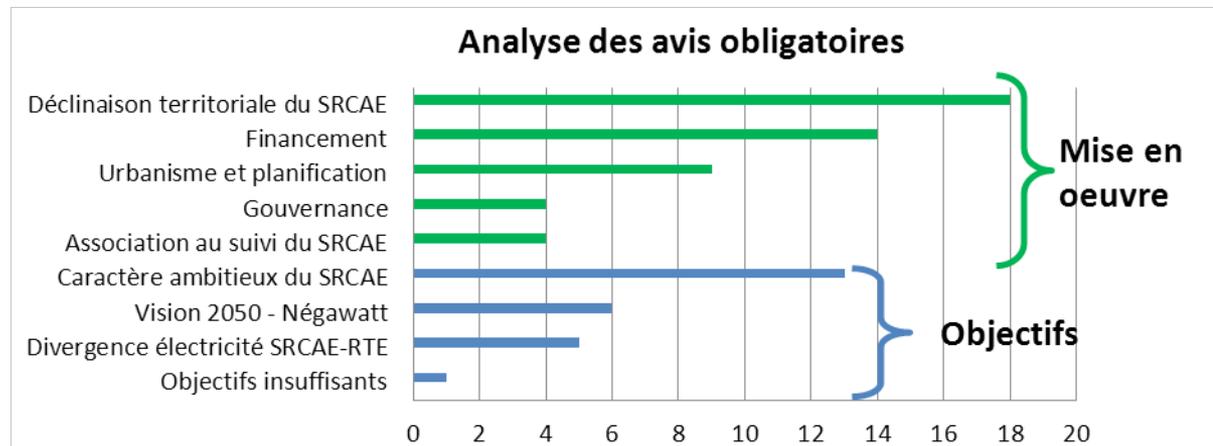
- Niveau d'ambition : Des objectifs ambitieux (13 avis), voire trop ambitieux dans un contexte de crise et au regard des financements et accompagnements techniques disponibles (7 avis)
- Electricité : RTE et ERDF soulignent le décalage entre les objectifs du SRCAE et le scénario RTE en matière de consommation d'électricité (2007-2030 : SRCAE -15%, RTE +15%)
- A l'échelle de territoires de projet : Interrogations sur la **déclinaison territoriale des objectifs**

### → Des interrogations sur les moyens de mise en œuvre et le financement

- Des **demandes d'accompagnement à la fois technique et surtout financier** (principalement sur les domaines de la rénovation, du transport, puis des EnR).
- Le besoin d'articulation avec les documents d'urbanisme et de planification (8 avis)

### → La vision 2050 dans le SRCAE

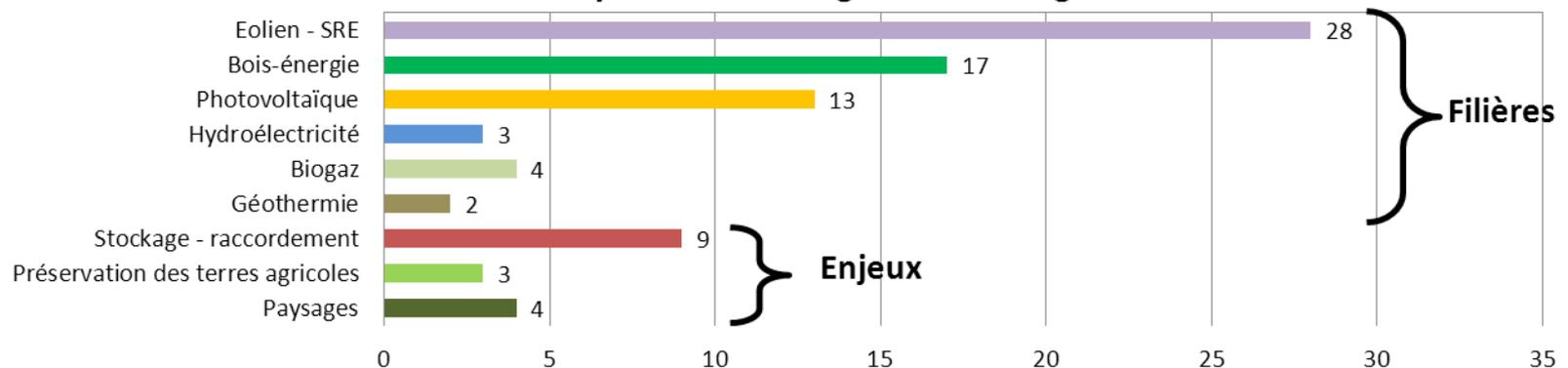
- Demandes d'inclure une vision 2050, conformément au décret (ACNUSA et CNDPS 06)
- 4 mentions au scénario Négawatt régional (une question, deux soutiens, et un rejet)



## → Energies renouvelables

- **Des avis globalement en accord avec les objectifs de développement des EnR**
  - Bois énergie : Question des objectifs de production d'électricité à partir de biomasse (disponibilité de la ressource), et question de la compatibilité avec l'objectif particules
  - Des interrogations sur la mise en œuvre (financement, structuration des filières)
- **Demandes d'intégration de filières complémentaires** : Eolien flottant et valorisation des déchets
- **Des enjeux environnementaux et paysagers soulignés**
  - Eolien : 4 avis rappellent la nécessité de prendre en compte les caractéristiques et contraintes locales (environnementales, paysagères)
  - Photovoltaïque : 2 avis mettent en garde contre l'artificialisation des sols / pertes d'espaces agricoles pour les centrales au sol
  - Hydroélectricité (Cohérence des objectifs avec classement des cours d'eau)
- **Des enjeux techniques : stockage d'énergie et intelligence du réseau**

Analyse des avis obligatoires - Energies renouvelables



## → Maîtrise de la demande en énergie

### → Transport (10 avis) :

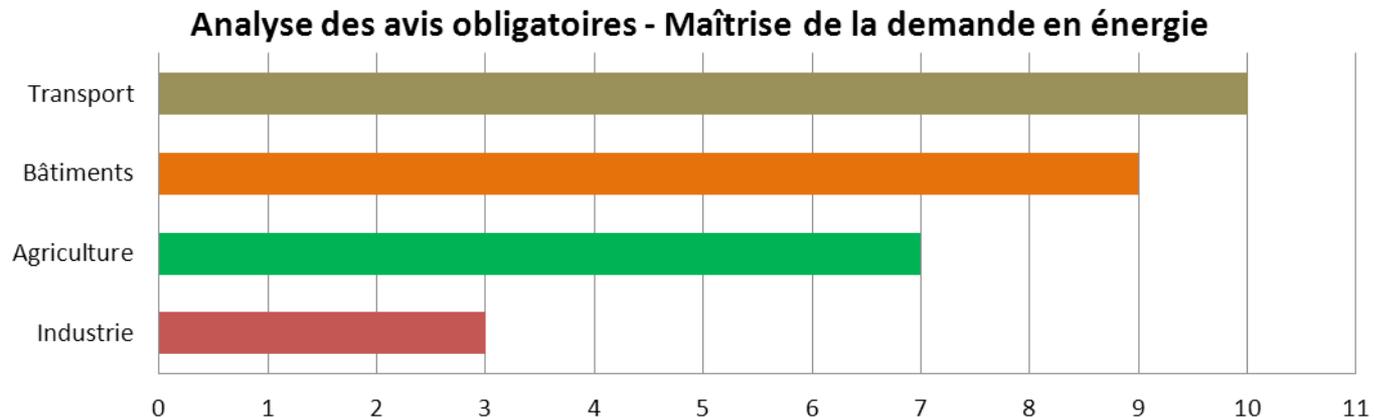
- Nécessité de passer à l'action, notamment pour les transports en commun,
- Nécessité d'adopter une approche spécifiques au territoire : adaptée à un territoire rural à forte vocation touristique et qui accompagne le désenclavement (zones rurales, montagnes...)

### → Bâtiment (9 avis) :

- Economies d'énergie surévaluées au regard du rythme de rénovation actuel
- Nécessité d'un accompagnement technique (professionnels, bâti ancien, cœur de village) et financier (création d'un fonds de tiers investissement suggéré par la CCIR)

### → Agriculture (7 avis) : rôle stratégique du secteur à mettre davantage en valeur

### → Industrie (3 avis) : Question de l'ambition des objectifs (-11% à 2020), optimistes ou timorés ?



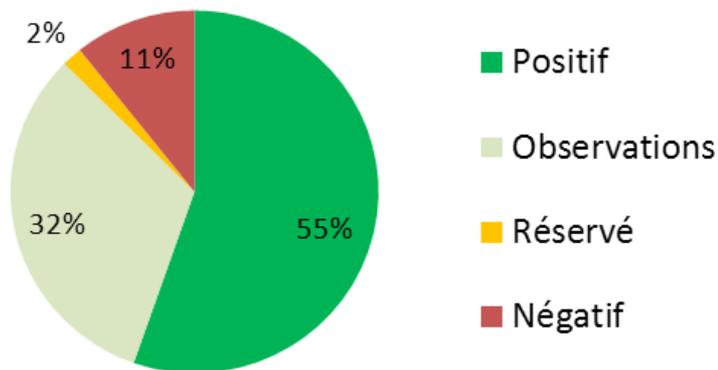
## → Impacts économiques, filières

- **Des investissements conséquents** : La question du financement a été soulevée dans 11 avis, directement ou indirectement
- **Les impacts économiques du SRCAE** :
  - La CCIR alerte sur l'importance de veiller à ce que la mise en œuvre du SRCAE n'aggrave pas les contraintes supportées par les entreprises, dans le contexte actuel de crise économique (association des secteurs d'activités dans un « comité de suivi », analyse coût/efficacité des mesures envisagées, etc.)
  - Nécessité d'études amont et de suivi des impacts économiques (indicateurs économiques)
  - Le CODERST 83 pose également la question du nombre d'emplois créés
- **L'enjeu du développement des filières** : La région dispose d'atouts pour faire émerger des filières à rayonnement local, national, voire européen
  - Eolien flottant / énergies marines
  - Energies renouvelables, avec un enjeu de structuration de certaines filières comme le bois-énergie
  - Efficacité énergétique (potentiel d'emploi important dans le bâtiment)

## Les observations du public et de ses représentants associatifs

### → Recueil et sens des observations

#### Sens des observations reçues

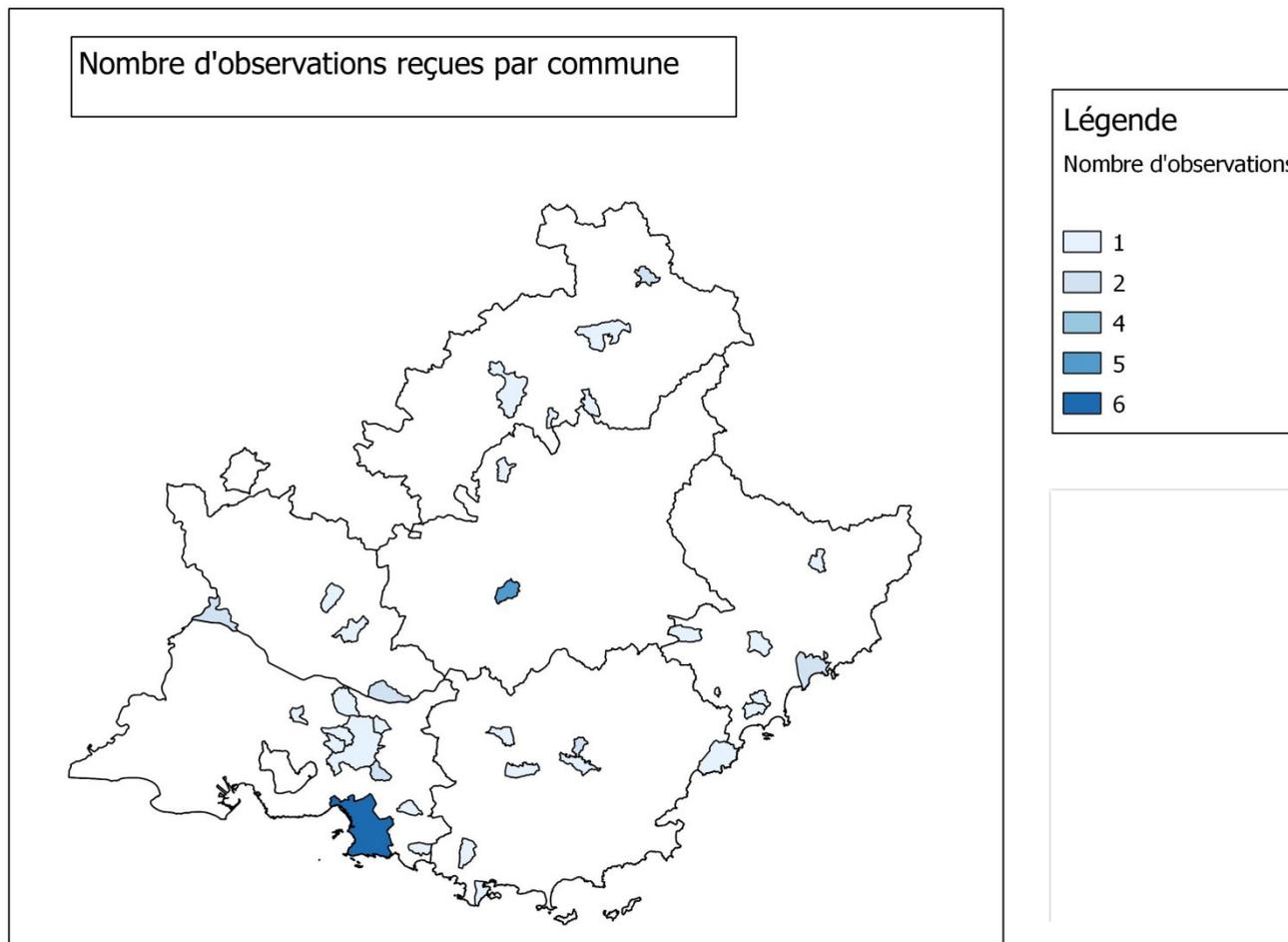


- 56 observations (60% émanant de citoyens)
- Une **majorité d'observations positives**, qui soulignent et approuvent l'ambition du SRCAE
- Des **oppositions locales** et des **préoccupations environnementales**
- **Soutien à des objectifs régionaux ambitieux**

#### Lien avec le Débat National sur la Transition Energétique (DNTE) :

- Articulation entre le DNTE et le SRCAE moins bien comprise (d'où la portée nationale de certaines observations)
- Davantage d'observations en lien avec des sujets centraux du DNTE :
  - Nucléaire
  - Exploitation des gaz de schiste

## 2 – Les observations du public

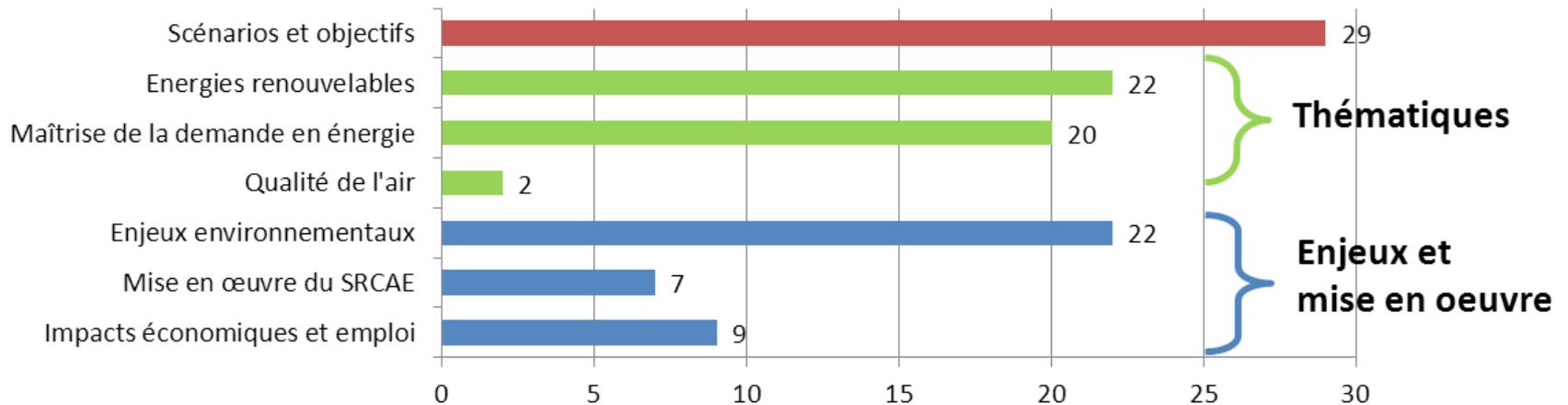


15

- Une répartition géographique des observations très différente de celle du SRE qui avait soulevé beaucoup d'oppositions locales
- Des observations essentiellement de portée régionale voire nationale (lien avec le DNTE)

## → Analyse des observations recueillies

### Principaux motifs d'observations

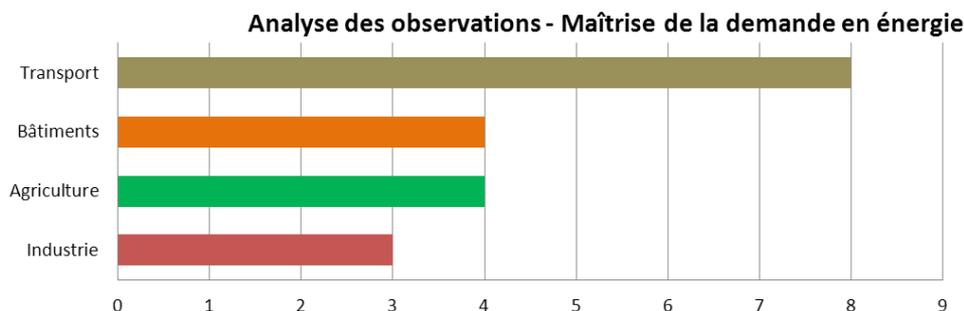


- **Une prise de position pour un objectif régional ambitieux**
  - ✓ 29 observations font référence aux scénarios (Engageant, Facteur 4, Négawatt, TERP, vision 2050...)
- **Des interrogations sur la mise en œuvre**
  - ✓ Préoccupations environnementales fortes (eau, déchets, paysages, biodiversité, forêt, préservation des terres agricoles)
  - ✓ Quels financements et actions opérationnelles ?
  - ✓ Quelle implication des citoyens ?

# 2 – Les observations du public

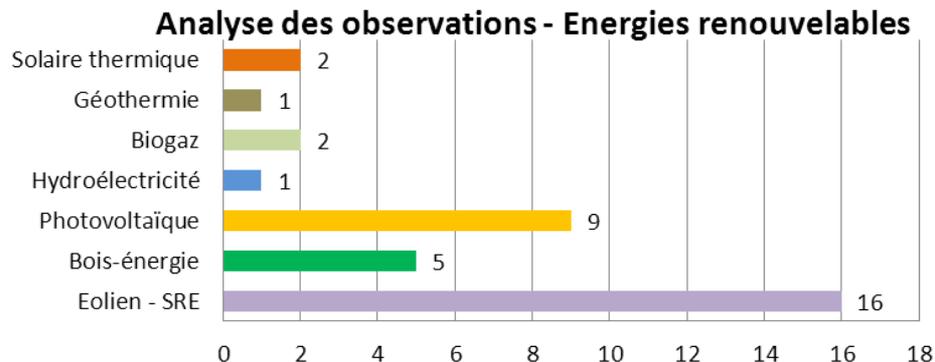
## Maîtrise de la demande en énergie

- Le **transport** est la préoccupation principale en matière de MDE (transports en commun, télétravail, logistique, développement du rail, véhicules électriques, compétences des collectivités)
- La **rénovation des bâtiments** suscite l'adhésion, et des interrogations sur les moyens
- L'**agriculture** est également citée (agriculture biologique, rôle de l'agriculture à mettre en avant, Scénario Aferres)
- L'**industrie** (pollution, reconversion industrielle)



## Energies renouvelables : éolien et PV suscitent le plus de réactions

- Une **majorité en faveur du développement des EnR...** avec **des oppositions locales** sur des projets précis (Parc PV des Mées, projets éoliens de Puimichel et Bayons).
- Des **préoccupations environnementales**
- Des **demandes de révision des objectifs** :
  - Eolien offshore flottant
  - Augmentation de l'objectif photovoltaïque
  - Production d'électricité à partir de biomasse



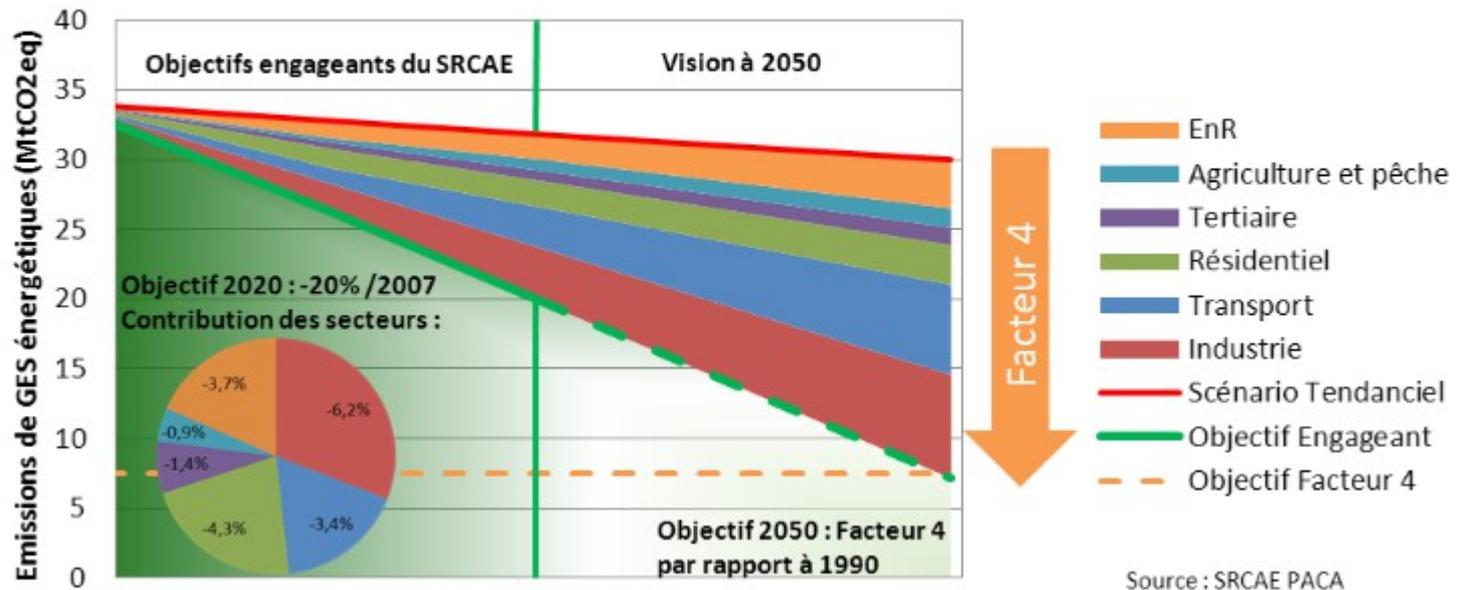
## Prise en compte des avis et observations

#### → Fixer un objectif ambitieux à l'horizon 2050

→ Le scénario engageant porte les objectifs du SRCAE à 2020 et 2030

→ Le SRCAE place la région sur la trajectoire du facteur 4 en 2050

#### Vers le Facteur 4 en 2050



## → Les facteurs clés de succès de la transition énergétique en PACA

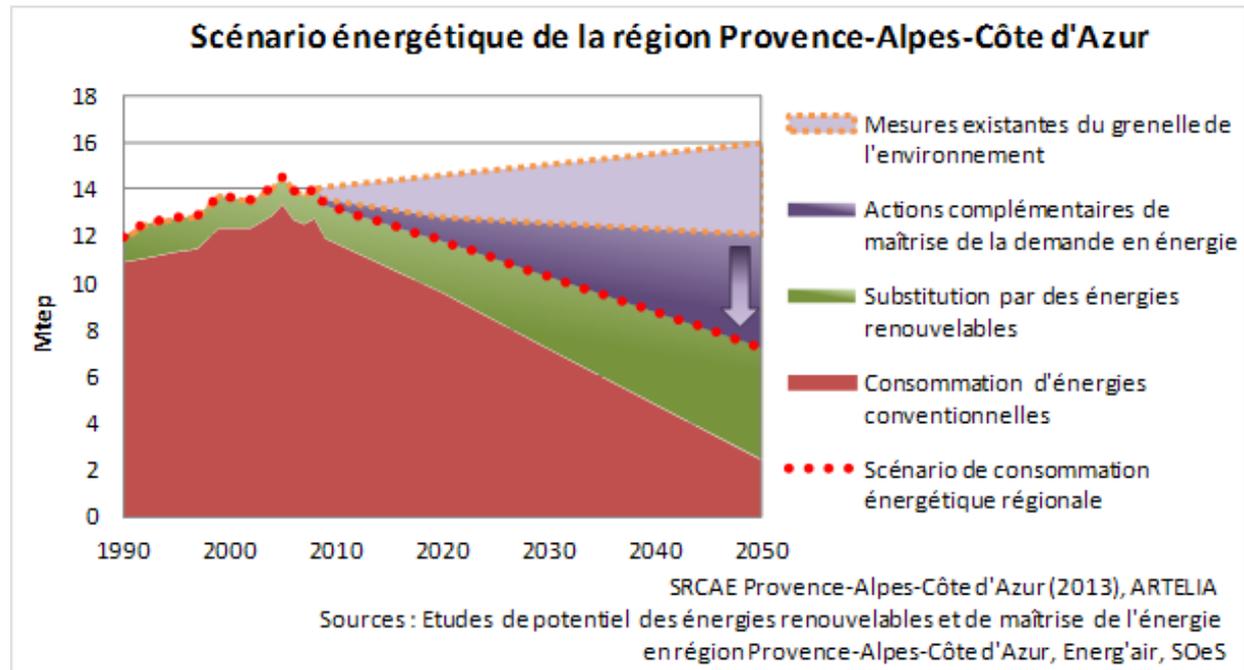
L'atteinte de cet objectif résulte de la combinaison de deux facteurs :

- un effort soutenu de maîtrise de la demande en énergie : la consommation d'énergie régionale baisse de moitié entre 2007 et 2050
- un développement important des énergies renouvelables, qui couvrent 67% de la consommation énergétique régionale en 2050 .

### Vision 2050

Consommation : **-50%**

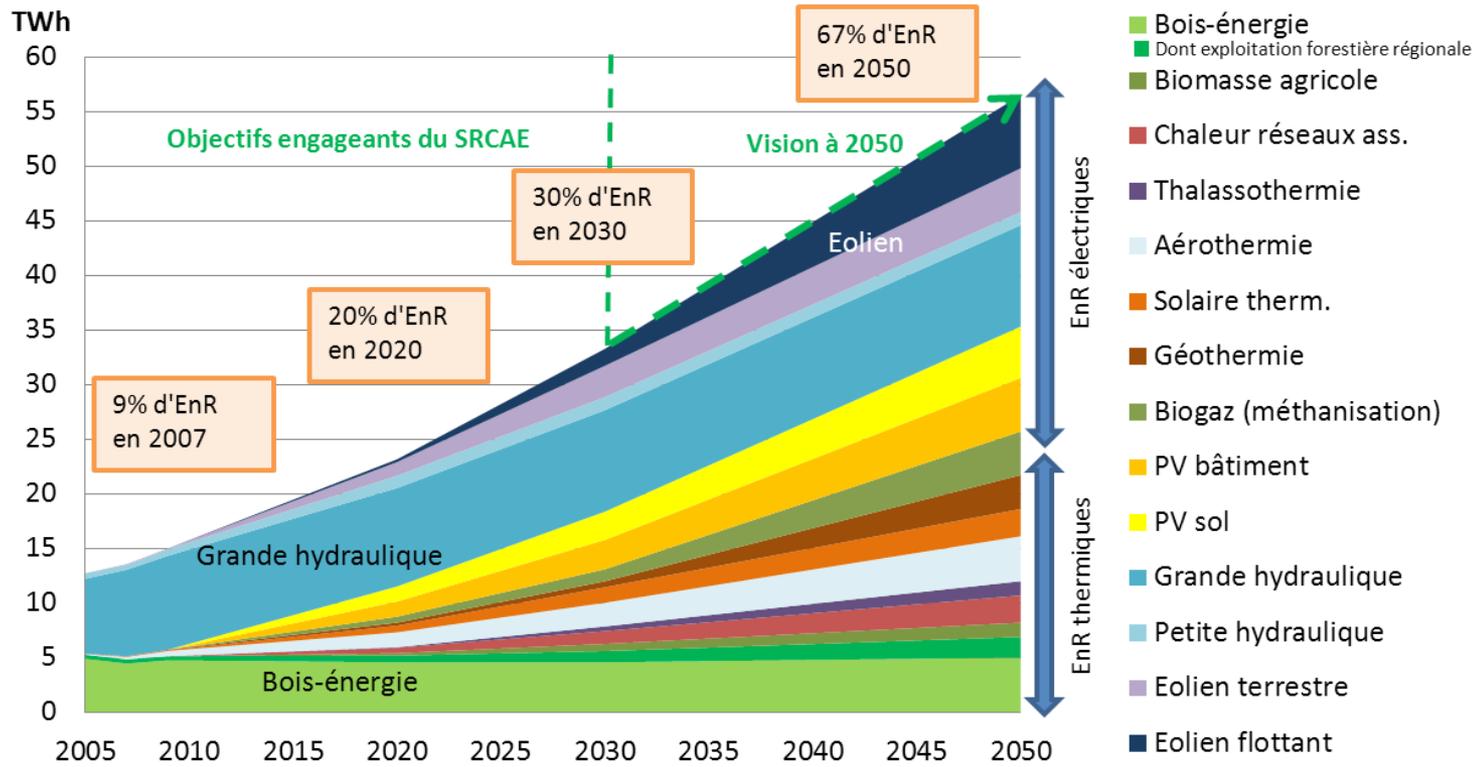
Taux de couverture par les EnR : **2/3**



## → Renforcement des objectifs du SRCAE à 2020 et 2030 sur les filières clés de la transition énergétique

Filière	Puissance ajoutée (MW)	Productible (GWh)
Eolien flottant	100MW en 2020 et 600MW en 2030	260 GWh en 2020    1560 GWh en 2030
Méthanisation	-	550 GWh en 2020    1100 GWh en 2030
Photovoltaïque	Objectif initial augmenté de +500MW	Objectif initial augmenté de +600 GWh

Objectifs de production d'énergies renouvelables en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



## → Les facteurs clés de succès de la transition énergétique en PACA

- **Poursuite du développement des énergies renouvelables**, qui pourra s'appuyer sur des technologies pas encore matures mais à fort potentiel de développement
- Développement de dispositifs de **stockage de l'électricité**, de méthanation, et développement des **réseaux intelligents**
- **Utilisation plus intensive de l'accroissement de la forêt pour le bois-énergie** (aujourd'hui seul 1/6 de l'accroissement naturel de la forêt est exploité)
- Evolution vers des **motorisations alternatives dans les transports**, qui permettra de réduire fortement les émissions de GES du secteur
- Evolutions structurelles, qui concernent notamment **l'urbanisme** et le développement d'une **logique d'économie circulaire (ajout d'une orientation « déchets »)**

### → Le bois énergie, un enjeu régional majeur

#### → Nécessité d'une utilisation plus intensive de l'accroissement de la forêt

- Seul 1/6 de l'accroissement naturel de la forêt est exploité (difficultés d'accès, ¾ de la forêt est privée)
- Gisement estimé : 580 kt dans les conditions actuelles
- Des objectifs initialement calés sur la ressource régionale

#### → Ajout des projets de production d'électricité à partir de biomasse

- 2 dossiers importants dans le cadre de l'appel d'offres CRE-4 :
  - EON Biomasse Provence à Gardanne 150MWe (855 kt/an)
  - INOVA Var Biomasse à Brignoles 22 Mwe (175 kt/an)

#### → Une opportunité pour mobiliser et structurer la filière régionale

- Mise en place fin octobre 2012 du Comité Régional Biomasse (CRB), qui suit les approvisionnements en bois
- Des projets qui constituent aussi une opportunité de mobiliser et de dynamiser la filière
- Une réflexion à mener sur l'approvisionnement par des déchets verts (en lien avec le projet de Gardanne)

### → Un volet qualité de l'air affiné suite aux travaux sur les PPA et au plan d'urgence pour la qualité de l'air

#### → Mise à jour du diagnostic (contentieux européen pour non respect des normes PM10)

- 3 agglomérations et 1 zone concernées ( = ¼ des zones en contentieux)
- Le 21 février 2013, les griefs dans la procédure contentieuse ont été élargis

#### → Reformulation de l'orientation AIR6 (Suppression des ZAPA)

Conduire, dans les agglomérations touchées par une qualité de l'air dégradée, une réflexion globale et systématique sur les possibilités de mise en œuvre des mesures du plan d'urgence pour la qualité de l'air

- Le plan d'urgence pour la qualité de l'air : 38 mesures réparties parmi 5 priorités
  - ✓ favoriser le développement de toutes les formes de transport et de mobilité propres par des mesures incitatives,
  - ✓ réguler le flux de véhicules dans les zones particulièrement affectées par la pollution atmosphérique,
  - ✓ réduire les émissions des installations de combustion industrielles et individuelles,
  - ✓ promouvoir fiscalement les véhicules et les solutions de mobilité et de chauffage les plus vertueux en termes de qualité de l'air,
  - ✓ sensibiliser nos concitoyens aux enjeux de la qualité de l'air.

#### → Prise en compte de la remarque de l'ACNUSA : ajout d'exemples d'actions pour réduire les émissions du trafic aérien dans l'orientation AIR5

### → Le SRCAE, un cadre directeur pour les politiques territoriales

#### → Déclinaison des objectifs à l'échelle infrarégionale

- Il revient à chaque territoire de définir son niveau d'ambition, tout en assurant une cohérence avec les objectifs régionaux

#### → Etude sur la territorialisation du SRCAE (Observatoire Régional de l'Energie)

- Objectifs : Fournir aux territoires de projet un diagnostic territorialisé (énergie, GES) et une déclinaison territoriale des objectifs du SRCAE (énergie, GES, EnR)
- Territoires concernés : 65 territoires (réalisant des PCET)
- Livrables : Fiches de synthèse (étude en cours)

#### → Accompagnement et suivi de la mise en œuvre du SRCAE : Le rôle fondamental de la Région et de l'Etat

- Cohérence et synergies avec les autres schémas stratégiques régionaux
- Intégration des objectifs et des orientations du SRCAE dans les nombreuses politiques publiques concernées (Contrats de Projets Etat-Région, programmes européens, grands programmes d'équipements...)
- Accompagnement et suivi des territoires engagés dans des démarches de PCET (porté à connaissance, compatibilité des PCET avec le SRCAE).
- Prise en compte du SRCAE dans les documents d'urbanisme et d'aménagement

- ➔ **L'enjeu de mobilisation des moyens financiers : Focus sur les financements européens**
- ➔ **Mettre en place en Provence-Alpes-Côte d'Azur une logique de financements intégrés pour les politiques air-climat-énergie :**
  - Utiliser le FEDER régional pour avoir un effet levier pour la transition vers une économie à faibles émissions de CO<sub>2</sub> (devant concentrer au moins 20% des crédits du programme)
  - Mobiliser les autres programmes européens pour la prise en compte de problématiques air-climat-énergie spécifiques à la zone transfrontalière ou interrégionale du massif alpin
- ➔ **Les aides publiques européennes peuvent provenir de différents programmes/fonds**
  - Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
    - ✓ Destiné à soutenir des projets servant le développement économique des régions
    - ✓ Infrastructures, instruments financiers, assistance technique, aides directes aux entreprises
  - Programme Energie Intelligente pour l'Europe (EIE), outil de l'UE pour financer des actions favorisant la MDE et les EnR
    - ✓ L'ADEME est le Point de Contact National du programme EIE en France.
  - Septième Programme Cadre de Recherche et Développement (7ème PCRD)
    - ✓ Fonctionne sur la base d'appels à propositions gérés par la Commission européenne.

### → Dispositions de suivi / gouvernance

#### → Mise en place du comité de suivi du SRCAE

- Acteurs impliqués : A minima les membres du COPIL SRCAE (à élargir ?)
- Rôles :
  - Veiller à la mise en œuvre des orientations du SRCAE et à l'atteinte des objectifs,
  - Analyser les écarts entre les hypothèses des scénarios et la situation réelle

#### → Evaluer la mise en œuvre du SRCAE et l'atteinte des objectifs

- Un tableau de bord de suivi d'indicateurs à mettre en place
  - Rôle de l'Observatoire Régional de l'Energie

#### → Communication et portage du Schéma

- Réalisation d'une plaquette de synthèse / communication
- Transparence sur le suivi et l'atteinte des objectifs

#### → Mise en place de Groupes de Travail spécifiques à des sujets clés

- Comité régional Biomasse
- Réseau PACA Climat
- Mise en place d'un groupe spécifique sur l'éolien
- Contractualisation avec les territoires via le SRADDT
- Contractualisation avec la profession du bâtiment, les filières industrielles, etc.